

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 29 septembre 2025**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : 49  
Nombre de représentés : 5  
Nombre d'absents : 10

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT NEUF SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

**OBJET**  
**AFFAIRE N°2025\_094\_CC\_10**  
***Désignation d'un représentant titulaire et suppléant pour siéger au Comité d'Orientation Stratégique, Scientifique et Technique (COSST) du GREC***

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Armand VIENNE - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 54

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
23 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
06/10/2025

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Alexis POININ-COULIN procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Michel CLEMENTE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Brigitte DALLY procuration à M. Bruno DOMEN

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

### **AFFAIRE N°2025\_094\_CC\_10 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (COSST) DU GREC**

**Le Président de séance expose :**

#### **Préambule :**

La Réunion, en tant qu'île tropicale, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Son insularité, son relief accidenté, la concentration des populations sur le littoral et sa dépendance énergétique et alimentaire accentuent les risques. Le territoire est déjà confronté à des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses : cyclones, inondations, sécheresses ou encore érosion côtière. Ces aléas, combinés à des facteurs socio-économique (inégalités, pression sur les ressources...), fragilisent les populations, les infrastructures et les écosystèmes. La préservation du cadre de vie, de la biodiversité et de la sécurité des habitants une anticipation renforcée et des politiques d'adaptation à la hauteur des enjeux.

Pour comprendre et agir, le Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) constitue aujourd'hui la principale référence scientifique mondiale en matière de changement climatique. Il évalue de manière rigoureuse l'état des connaissances sur les causes, les impacts et les trajectoires possibles d'évolution du climat ; Ses rapports soulignent l'urgence d'agir à toutes les échelles pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (stratégie d'atténuation) et renforcer la capacité des territoires à faire face aux effets déjà inévitables (stratégie d'adaptation). Les conclusions du GIEC appellent les territoires à mobiliser leurs propres ressources scientifiques et à intégrer la question climatique dans l'ensemble de leurs politiques publiques.

Dans cette dynamique, La Région Réunion sollicite les EPCI afin qu'elles s'associent à l'instauration d'un Groupe Régional d'Expertise sur le Climat (GREC). Ce dispositif multi-acteurs, inspiré du GIEC mais à l'échelle locale, réunit collectivités, services de l'Etat, scientifiques, associations et entreprises autour d'un objectif commun : améliorer la connaissance du climat réunionnais et anticiper ses impacts. Le GREC-Réunion agira comme une interface science-société pour produire, centraliser et diffuser des données fiables, pour coconstruire des stratégies d'adaptation et accompagner les politiques publiques (SAR, SCoT, PCAET, PLU, ...). Il permettra de renforcer la résilience du territoire en facilitant le dialogue entre la recherche et l'action, en soutenant des projets innovants au service de l'intérêt général.

#### **Gouvernance du GREC :**

Le GREC repose sur une gouvernance collaborative pensée pour assurer à la fois la légitimité scientifique, la cohérence territoriale et l'ouverture à la société civile. Cette gouvernance s'articule autour de plusieurs instances complémentaires.

**L'Assemblée Consultative pour le Climat et l'Adaptation Territoriale (ACCAT)** incarne la dimension participative du dispositif : elle regroupe des représentants des collectivités, du monde socio-économique, de la société civile et de la recherche. Elle joue un rôle stratégique en identifiant les besoins et en orientant les priorités d'action.

Le **Comité d'Orientation Stratégique Scientifique et Technique (COSST)**, est l'organe décisionnel. Il pilote le programme de travail du GREC. Il se constitue de :

- Acteurs institutionnels : l'Etat, la Région, le Département de La Réunion (AMDR) et les EPCI de l'île ;
- Comité Scientifique et Technique (CST) : L'université de La Réunion, Météo France, le Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM).
- Financeurs : ADEME, Agence Française de Développement (AFD), Banque des Territoires.

Son rôle est de veiller à ce que les productions du GREC répondent aux enjeux du territoire. Il élabore également les recommandations destinées aux décideurs, valide les budgets et priorise les projets labélisés.

La garantie de la rigueur scientifique est assurée par le CST. Il supervise les travaux, valide la méthodologie et peut exercer un droit de veto sur toute interprétation qui ne serait pas conforme aux connaissances scientifiques. Par ailleurs, un Secrétariat permanent, animé par la Région avec l'appui des partenaires, assure la coordination quotidienne, l'animation du réseau, la gestion du budget et la diffusion des travaux.

Enfin, des Groupes de Travail Thématiques (GTT) sont mis en place de manière ponctuelle pour traiter de sujets ciblés (eau, littoral, santé, etc.). Chaque groupe est co-animé par un binôme chercheur/praticien et produit des livrables concrets utiles aux acteurs du territoire.

Cette architecture garantit à la fois la transparence des processus, l'interdisciplinarité, et l'appropriation collective des connaissances. Elle permet de faire du GREC-Réunion un outil stratégique au service des collectivités locales, en facilitant la traduction des données scientifiques en décisions publiques éclairées et territorialisées.

Il convient donc de désigner 2 représentants du Territoire pour siéger en qualité de titulaire et de suppléant au sein du **Comité d'Orientation Stratégique Scientifique et Technique (COSST)** .

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER la désignation au scrutin public ;**

**- DESIGNER Monsieur Armand VIENNE en qualité de membre titulaire du Comité d'Orientation Stratégique, Scientifique et Technique (COSST) du GREC Réunion ainsi que Monsieur Michel CLEMENTE en qualité de suppléant.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président